

RÉGIE DU LOGEMENT

AVIS AUX AVOCATS ET INVITATION À DÉPOSER VOS COMMENTAIRES POUR LA RÉVISION DU PROCESSUS DE MISE AU RÔLE

INVITATION

La Régie du logement amorce une réflexion approfondie sur son processus de mise au rôle afin d'améliorer ses délais de traitement des dossiers. La révision de ce processus est nécessaire et nous souhaitons consulter tous les avocats agissant devant la Régie du logement.

À cette fin, nous vous invitons à nous soumettre vos commentaires et suggestions à la lumière de votre expérience au sein du tribunal. Vos commentaires incluent tous les irritants que vous estimez contre-productifs dans le cadre d'un traitement efficace et efficient d'un dossier.

Vous pourrez transmettre vos commentaires :

1. Par écrit au Bureau de la Vice-Présidence.
2. Par la voie du Comité de liaison Régie du logement- Barreau de Montréal.

Nous recevrons vos observations jusqu'au 30 juin 2016.

AVIS PROVISOIRE

EN OUTRE, la Régie du Logement invite les avocats à l'aviser le plus rapidement possible en cas de demande de remise, d'entente, de suspension et de désistement.

Les demandes tardives ne nous permettent pas de combler le rôle qui doit être remis, rayé ou annulé.

Elle demande également à ce que toute estimation d'une durée d'audience soit soutenue par le document mis à la disposition des avocats pour indiquer le nombre prévu de témoins ou d'experts. Ce document **DOIT être rempli** au moment du dépôt de la demande **et tout changement à la preuve, s'il implique une modification de cette durée, doit faire l'objet d'un avis au maître des rôles.**

Vous devez également remettre votre avis de comparution pour chaque dossier et ce, dans un délai suffisant avant l'audience.

À ce sujet, et de façon provisoire, la Régie fixera les rôles de plus d'un jour en deux temps : la seconde journée sera fixée trois semaines après la première journée ce qui permettra à la Régie de combler le rôle de la seconde journée advenant une remise, un désistement ou une entente durant les trois semaines d'intervalle.

Veillez planifier l'administration de votre preuve en conséquence.

Nous vous remercions de votre attention et nous espérons pouvoir bénéficier de votre collaboration afin d'améliorer notre service au justiciable.

Bureau de la Vice-Présidence.